

Pourquoi tous les laboratoires de ville ne peuvent pas prendre en charge, à ce jour, les patients suspectés d'être atteints du Coronavirus Covid-19 ?

Contrairement à certaines rumeurs ou informations diffusées, toutes les dispositions n'ont pas encore été prises par les autorités sanitaires pour permettre aux laboratoires médicaux de ville de procéder aux tests diagnostics du Coronavirus Covid-19 dans des conditions de sécurité acceptables pour les patients et le personnel.

En attendant, le meilleur appui que les biologistes médicaux de ville peuvent apporter à notre système de santé en cette période de crise grave est de préserver les meilleures conditions de prise en charge des 500 000 patients qui viennent tous les jours dans leurs laboratoires privés.

Si des étapes ont été franchies (Avis de la HAS du 6 mars et parution de l'arrêté de nomenclature le 8 mars par exemple), **les conditions sanitaires ne sont pas encore remplies pour que les laboratoires médicaux de ville puissent prendre en charge les patients suspectés d'être porteurs du Coronavirus Covid-19.**

En particulier :

- les autorités sanitaires n'ont pas pu, à ce jour, équiper les biologistes médicaux de ville et leurs équipes des masques de protection FFP2 mais aussi de masques chirurgicaux indispensables pour prendre en charge les patients à risque,
- les laboratoires de ville ne peuvent pas tous proposer un circuit différencié pour isoler les patients à risque des autres patients et assurer une prise en charge sécurisée de tous les patients.

En l'absence de ces prérequis, il est impossible pour les laboratoires de ville de recevoir des patients susceptibles d'être porteurs du Coronavirus Covid-19. Cela mettrait en danger les autres patients et les personnels et ne ferait qu'affaiblir le système de santé dans son ensemble.

CONTACTS PRESSE

Dr François Blanchecotte, Président du SDB – 06 08 89 61 02 - president@sdbio.eu

À propos du SDB - Le SDB a pour vocation de rassembler tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Il est l'un des principaux syndicats représentatifs de la profession. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes où la profession doit faire valoir ses positions. Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche. Depuis 1999, le SDB, premier syndicat des biologistes médicaux libéraux, né de la fusion des quatre premiers syndicats de directeurs de laboratoires, défend le rôle médical du biologiste auprès du patient et sa place dans l'équipe de soin. Le SDB organise les Journées de l'innovation en biologie (JIB) – www.jib-innovation.com/ - le rendez-vous annuel de la profession.